

CAC plénier
16 mars 2021
14h00 – 15h30

Compte-rendu rédigé par les élus PULS au sein du CAC

Ordre du jour :

1. Information de la Présidente,
2. Approbation du procès-verbal du CAC plénier du 16 février 2021,
3. Désignation de :
 - Deux représentants des personnels enseignants à la commission handicap
 - Deux représentants des BIATSS à la commission handicap
 - Deux représentants des usagers à la commission handicap
4. Election des membres de la section disciplinaire du Conseil académique EC
5. Questions diverses.

POINT 1. INFORMATION DE LA PRESIDENTE.

La séance est présidée par la présidente, **Christine Neau-Leduc**, assistée de **Violaine Sébillotte**, VP Recherche, **Cécile Falies**, VP Recherche, **Raphaëlle Laignoux**, VP CFVU et **Jérôme Glachant**, VP CFVU.

Christine Neau-Leduc donne deux informations :

- Un point de bilan : il y a 15 jours un certain nombre de collègues ont été jetés en pâture sur un site peu recommandable en raison de la signature d'une pétition demandant la démission de Frédérique Vidal.

Christine Neau-Leduc indique qu'elle a fait un signalement au procureur de la République sur le fondement de l'article 40 du Code de Procédure Pénale.

Les collègues concernés peuvent profiter de la protection fonctionnelle. Celles et ceux qui la demandent peuvent déposer une plainte individuelle de façon collective (car il n'est pas possible de faire une action de groupe) avec le soutien de l'Université. Ils doivent s'adresser à Mme Demazy.

- La semaine dernière, le 8 ou 9 mars, un nouveau PIA 4 excellence a été lancé : une enveloppe globale de 800 millions d'euros, se répartissant en deux, soit 400 millions pour des établissements ayant déjà un ou des IDEX et ISITE, et 400 millions vers des établissements qui n'ont ni IDEX ni ISITE.

Donc Paris 1 est concernée et un processus de candidature va être mis en œuvre.

Christine Neau-Leduc précise qu'elle et les membres de sa liste regrettent que l'Université française bascule sur ce type de financements et préféreraient une augmentation des moyens récurrents. Elle compte faire pression sur la tutelle pour obtenir de tels financements. Mais l'appel à projet étant là, il faut saisir l'opportunité et mobiliser toutes celles et ceux qui veulent participer. Il s'agit d'un appel très vaste, pas uniquement centré sur la recherche. L'idée est de porter une signature en tant qu'établissement. Le dossier doit être rendu le 20 mai, ce qui laisse peu de temps. Des groupes de travail vont être mis en place rapidement.

À noter que le Campus Condorcet candidatera aussi en tant qu'établissement, et Paris 1 sera aussi partie prenante dans cette candidature.

POINT 2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CAC PLENIER DU 16/02.

⇒ *Approuvé à l'unanimité.*

POINT 3. ÉLECTION A LA COMMISSION HANDICAP

Pour constituer cette commission, il manque des candidatures :

- Dans le collège BIATSS il faudrait 4 candidat.e.s (2 titulaires, 2 suppléants). Une candidature est arrivée il y a une heure, donc hors délai. Après consultation, les membres du CAC acceptent qu'elle soit prise en compte.
- Dans le collège des enseignants, il faut 4 collègues, il en manque trois.
- Dans le collège des étudiants, il faut trois étudiant.es, il en manque un.

Christine Neau-Leduc propose de prendre les candidatures pendant la séance et précise que les candidat.es peuvent ou non appartenir aux conseils, pour ce qui concerne les personnels BIATSS et les EC. Personne ne s'oppose à ce que les candidatures soient prises pendant la séance.

Dans le collège BIATSS : Mr Kryzaniack s'était présenté. Mr Scotto, Mme Mokhbi et Mme Buisson se portent candidat.es.

Mr Kryzaniack et Mme Mokhbi seront titulaires.

Mme Buisson et Mr Scotto seront suppléants.

Christine Neau-Leduc propose de voter à main levée sur la liste ainsi constituée.

⇒ *La liste est adoptée à l'unanimité.*

Dans le collège des enseignants-Chercheurs, le seul candidat est Bruno Dondero

Mmes Daras, Sadowsky et Péraldi se portent candidates.

Bruno Dondero et Véronique Daras seront titulaires

Maryline Sadowsky et Fabienne Péraldi seront suppléantes.

Christine Neau-Leduc propose de voter à main levée sur la liste ainsi constituée.

⇒ *La liste est adoptée à l'unanimité.*

Dans le collège des étudiants : il manque un candidat.

Se portent candidat.es : Ines Bendris, Zé William Emané-Bomo, Amel Kassed, Valécien Bonnot-Galucci.

Ines Bendris et Valécien Bonnot-Galucci seront titulaires

Amel Kassed et Zé William Emané-Bomo seront suppléants

Christine Neau-Leduc propose de voter à main levée sur la liste ainsi constituée.

⇒ *La liste est adoptée à l'unanimité.*

POINT 4. ÉLECTION A LA COMMISSION DISCIPLINAIRE COMPETENTE A L'EGARD DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS.

Après un certain nombre de retraits de candidature, il reste 5 candidats parmi le collège des PR, 2 femmes et 3 hommes.

Avant le vote pour les PR hommes, **Laurent Jaffro**, candidat, signale qu'il a été nommé référent à l'intégrité scientifique. Dans le cas où il serait élu à la commission et où un dossier lui serait remis en tant que référent demandant une saisine de la commission, il se déporterait de la commission afin d'éviter tout conflit.

Dans le collège des MCF, il manque un candidat homme. Les candidat.e.s sont les suivants :

MC femmes : Marie-Xavière Catto, Marie Garrau.

MC hommes : Nicolas Bargue.

Le collègue MCF manquant sera désigné par **Christine Neau-Leduc**, après le CAC.

Le vote se fait à bulletin secret, par collège.

⇒ *Sont élu.e.s : Brigitte Lion, Véronique Daras, Laurent Jaffro, Philippe Plagnieux, Marie-Xavière Catto, Marie Garrau, Emmanuel Charrier, Irène Politis.*

Fin de la séance à 15h30

Compte rendu rédigé par les élu.es PULS : Marie Garrau et Brigitte Lion.

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

Twitter : <https://twitter.com/pourpuls>

